

ADMINISTRATION :
Imprimerie F. RUEDI
Lausanne
3, Jumelles — Tél. 12-44

ABONNEMENTS :
Suisse, 3 fr. par an ; autres
pays, 5 fr. par an.

La Voix de l'Humanité

Organe de la « Ligue pour la défense de l'Humanité
et pour l'organisation de son progrès »

Les membres de la Ligue
pour la défense de l'hu-
manité fixent de leur propre
gré le montant de leur coti-
sation.

Compte de chèques pos-
taux : III. 496.

Envoi gratuit des statuts
de la ligue et de numéros
spécimens de tous ses
organes. S'adresser au se-
crétariat, Lausanne, 3 Ju-
melles.

Comité suisse de la Ligue : D^r Auguste FOREL ; Albert LOCHER, G. MÜLLER, conseil-
lers nationaux ; A. SUTER, président du Conseil communal de Lausanne ;
D^r Tschumi, D^r Moser, conseillers d'Etat, Berne ; D^r R. BRODA ; A. SESSLER (Berne),
D^r A. HUBER (Bâle), anciens présidents de tribunaux ; D^r A. de QUERVAIN, profes-
seur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois,
Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la paix ;
E. PEYTRÉQUIN, président du conseil d'administration du journal « La Libre Pensée
internationale » ; H. HODLER, directeur du journal « Esperanto », Genève, etc.

Comité de patronage international : A. NAQUET, anc. sénateur, Paris ; Jean LONG-
GUET, député de la Seine ; Gustave HUBBARD, ancien député de Seine-et-Oise ; Ramsay
MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIANI, procureur-général hono-
raire, Côme ; W. FOERSTER, président du Bureau international des poids et mesures ;
Dr. N. af URSIN, ancien vice-président de la Diète finlandaise ; D^r de Magalhaes LIMA,
ancien ministre de l'Instruction publique, Lisbonne, etc.
Président de la Ligue : D^r R. BRODA, directeur des « Documents du Progrès ».
Prière d'envoyer à M. Fr. Ruedi, membre du Comité suisse, Lausanne, Jumelles 3,
tout ce qui concerne la rédaction de la « Voix de l'Humanité ».

Nos appels à la conscience de chaque nation se publiant en sa langue, nous prions nos lecteurs de consulter les autres organes de notre Ligue pour se rendre compte de son but impartial.

APPEL

La crise actuelle n'a pas été seulement riche en préjudices consommés pour les intérêts collectifs du genre humain, elle a fait naître aussi des dangers redoutables pour la paix et la civilisation des générations futures.

Tous les égoïsmes nationaux et tous les intérêts momentanés ayant des avocats attitrés et des organes pleins de zèle, les grands intérêts de l'avenir humain ont été jusqu'ici sans défense appropriée. La Ligue pour la Défense de l'Humanité a été créée pour combler cette lacune. Elle s'est opposée et elle s'opposera à toute violation du grand patrimoine moral que nos ancêtres nous ont légué, elle lutte contre tous les germes de fléaux futurs qu'on jette de main légère de tous les côtés. Notre Association s'est consacrée tout particulièrement à cette lutte contre la perspective de guerres nouvelles s'enchaînant les unes aux autres, plus terribles, plus scientifiques que les combats actuels.

Par nos études et par nos enquêtes publiées dans les *Documents du Progrès* et dans *La Voix de l'Humanité*, par les conférences internationales de Berne et de Lausanne, organisées par nos soins, nous avons combattu les visées annexionnistes de l'Allemagne sur la Belgique et tous les autres plans de conquête visant des nations défendant leur indépendance. Nous l'avons fait surtout parce que ces annexions violeraient le droit des peuples, nous l'avons fait aussi parce qu'elles amèneraient à bref délai des guerres nouvelles déclenchées par le désir de revanche et de libération.

Nous avons lutté contre la propagation systématique de la haine populaire menaçant à toujours la réconciliation future du genre humain.

Nous avons préconisé l'établissement d'institutions juridiques internationales qui trancheraient les conflits futurs entre nations, la suprématie du droit sur la force.

Des tâches nouvelles, belles et redoutables, nous attendent dans l'année nouvelle — ou dans celle qui la suivra. Nous ne croyons pas que le moment psychologique soit déjà arrivé pour exiger la conclusion de la paix. Mais dès que les conditions nécessaires nous paraîtront remplies, nous prendrons nos responsabilités et nous emploierons nos revues et journaux — parlant à tous les peuples dans leur langue respective — pour une action concertée et simultanée en vue de la paix.

Le jour qui nous appellera à l'accomplissement de ce devoir historique est peut-être lointain encore. Mais il faut qu'il nous trouve prêts à l'action.

en possession de tous les moyens moraux et matériels nécessaires, pour l'accomplissement de la tâche sacrée. C'est pourquoi nous prions tous les amis de la cause humanitaire de bien vouloir se joindre à nous et de nous aider par leur encouragement moral et par leur aide matérielle (1).

Notre Secrétariat, Lausanne, Jumelles 3, reçoit les adhésions et les dons, et répond à toutes demandes de renseignements relatifs à nos plans d'action.

Pour la
Ligue pour la Défense de l'Humanité
et pour l'Organisation de son Progrès,

Le Président : R. BRODA.

Font partie du Comité de la Ligue :

D^r AUGUSTE FOREL ; ALBERT LOCHER, G. MÜLLER, conseillers nationaux ; A. SUTER, président du Conseil communal de Lausanne ; D^r R. BRODA, D^r A. de QUERVAIN, professeur à l'Université de Zurich ; F. RUEDI, ancien député du Grand Conseil vaudois, Lausanne ; E. RAPIN, pasteur, président honoraire de la Société vaudoise de la Paix ; E. PEYTRÉQUIN, président du conseil d'administration du journal *La Libre Pensée internationale* ; H. HODLER, directeur du journal *Esperanto*, Genève, etc. ; A. NAQUET, ancien sénateur, Paris ; Jean LONGUET, député de la Seine ; Gustave HUBBARD, ancien député de Seine-et-Oise ; Ramsay MACDONALD, de la Chambre des Communes ; Lino FERRIANI, procureur général honoraire, Côme ; W. FOERSTER, président du Bureau international des poids et mesures ; D^r de Magalhaes LIMA, ancien ministre de l'Instruction publique, Lisbonne, et les autres personnalités indiquées sur la manchette de la *Voix de l'Humanité*.

La guerre et l'école

Les ambitions impérialistes de certaines grandes puissances, d'un côté, l'opposition des deux alliances et la course aux armements incitant — aux « guerres préventives » — qui en résultent, de l'autre, ont été les deux causes principales de la guerre mondiale. Mais il y a eu des causes secondaires, et parmi elles les instincts belliqueux des masses dans presque tous les pays européens. La guerre et ses exploits étaient presque partout considérés comme de belles choses, les héros du passé étaient entourés de l'admiration universelle. La jeunesse rêvait à imiter leurs exemples et à gagner une gloire immortelle, en vainquant, en tuant les ressortissants des nations adverses.

Lorsque les intérêts étaient opposés les uns aux autres, lorsqu'avaient lieu des frictions amenées par la soif de conquêtes coloniales, les peuples se dressaient les uns contre les autres en blocs uniformes. Le fait d'appartenir à la nation française, allemande, anglaise suffisait pour déterminer l'opi-

(1) Nos membres fixent, de leur propre gré, le montant de leur cotisation annuelle. Ceux qui paient au moins 5 fr. par an, reçoivent la revue *Les Documents du Progrès*, ceux qui paient 10 francs ou davantage reçoivent en outre *La Voix de l'Humanité*. Compte de chèques postaux III 496.

nion sur toutes les questions particulières. Le libre examen impartial de ces questions aurait pu amener des Français à partager le point de vue allemand dans telle question africaine, amener des Allemands à apprécier le point de vue français dans telle question du droit des peuples. Des opinions divergentes auraient diminué le choc des deux thèses uniformes, auraient facilité l'entente. Mais les passions nationales étaient si fortes, le frondeur était tellement sûr de succomber à l'ostracisme général, l'amour de l'humanité et de la justice qui aurait pu servir de base à des jugements équitables était si faible que la vérité apparaissait toujours aux Français comme étant du côté de leur drapeau et aux Allemands comme étant du côté impérial.

Cette diversité d'opinions, venant d'autres principes que ceux de la raison critique, se fait voir, dans la crise actuelle, dans une mesure vraiment curieuse. L'appréciation de tel ou tel « livre blanc » ou « bleu », question en apparence purement logique et intellectuelle, donnant libre cours au jeu de la raison individuelle, est déterminée exclusivement par le fait d'appartenir à telle ou telle nation en lutte. Les facultés critiques ont abdiqué entièrement devant les préjugés de groupes.

L'école de tous les pays a de graves responsabilités dans ce développement mental de la jeunesse et des peuples. L'enseignement historique a partout consisté surtout dans la description des batailles et des exploits sanglants. Les jeunes garçons ont été amenés en tous pays à considérer la gloire des guerres comme surpassant toutes les autres vertus. L'instruction civique a su développer un patriotisme passionné, mais elle n'a pas été complétée par un enseignement approprié de la grande évolution tendant vers l'unification du genre humain. Auguste Comte et les positivistes prêchaient bien cette idée et une partie des instituteurs français était gagnée à ce grand idéal. Celui-ci n'occupait pas, après tout, une place suffisante dans l'éducation de la jeunesse française et la place était encore moindre dans celle des nations voisines. Cette idée d'évolution humanitaire était négligée d'une manière déplorable dans l'éducation de la jeunesse allemande, nourrie surtout par des manifestations et des exemples d'un patriotisme national exagéré.

La guerre actuelle a éveillé chez beaucoup de gens réfléchis le dégoût de ses propres massacres et le désir d'une paix durable. Mais nous sommes obligés de constater, quelque triste et paradoxal que cela soit, qu'elle a eu une influence plutôt contraire sur l'imagination de la jeunesse. Elle a décuplé l'emprise néfaste que la description des batailles du passé avait laissée dans les âmes des jeunes garçons. Les batailles présentes rapportées par la presse, discutées dans la conversation des adultes, ont éveillé un enthousiasme encore beaucoup plus vivant, se mariant au goût des aventures propre à l'adolescence. Les jeunes générations de l'Europe actuelle aiment la guerre passionnément, elles attendent anxieusement l'âge pour y participer et d'ici quelques années, en âge

de porter les armes, elles se rallieront à chaque nouveau cri de guerre et de gloire guerrière.

Mais la guerre est une mauvaise école de l'imagination populaire, non seulement pour les enfants, mais aussi pour les adultes. Si le côté « aventure » attire moins l'homme fait que le jeune garçon, le premier est plus susceptible d'être ému par le récit des atrocités commises par l'ennemi. Le jeune garçon y voit plutôt la vie mouvementée à laquelle il désirerait participer. L'homme et la femme sont pris de rage en lisant, tous les jours, dans leur feuille favorite, la description de tous ces attentats contre la vie et le bonheur de leurs concitoyens. Ces récits sont certainement vrais dans une très large mesure, ils sont aussi souvent exagérés. Mais peu importe pour le point de vue spécial de notre problème psychologique qu'ils soient authentiques ou qu'ils ne le soient pas. L'influence sur la mentalité des masses est exactement la même. Ils éveillent le désir de vengeance, le désir de guerres nouvelles pour punir l'ennemi...

La guerre est une très mauvaise école pour la vie sentimentale des masses, pire encore que l'école proprement dite qui, pourtant, a péché dans la même direction.

Que pouvons-nous faire pour contrecarrer cette double influence néfaste ? Quel est le rôle possible de l'école pour le développement sain des générations futures, pour l'évolution d'une mentalité contraire à des initiatives guerrières nouvelles ?

Nous avons déjà signalé au début de cet article les fautes et les lacunes de l'enseignement actuel, il suffit de les éviter pour obtenir le résultat désiré.

Il faudrait reléguer à l'arrière-plan de l'enseignement tous les récits de batailles et toute glorification de massacres passés. Il faudrait montrer la noblesse des vertus civiques, des actes de dévouement et d'héroïsme accomplis dans la vie civile.

Il faudrait compléter l'enseignement civique par une étude approfondie de l'idéal de l'humanité, de son épanouissement lent, mais continu, à travers l'histoire intellectuelle de l'homme. Il faudrait démontrer la solidarité des peuples dans tous les domaines économiques, politiques et intellectuels, montrer que la prospérité de chaque nation dépend de celle de ses voisins, de ses clients et fournisseurs ; montrer aussi les contributions précieuses à la civilisation humaine fournies par toutes les nations, y compris celles de l'autre côté de la barricade. *Il faudrait dire du bien des autres peuples !* Qu'on ne craigne pas d'éveiller un respect exagéré de l'étranger et une appréciation trop modeste de son propre peuple. L'ambiance générale de nationalisme chauvin éveillée par la guerre actuelle et les affinités naturelles de voisinage et de langue commune réserveront toujours une place d'honneur, dans l'imagination des masses, à l'amour de leur propre pays. Mais il importe que cette préférence, que ce patriotisme naturel et utile en soi ne dépasse pas certaines limites de la passion. Il est fort précieux que les citoyens aiment leur pays et soient prêts à se dévouer pour le Bien général. Mais il ne faut pas que ce patriotisme devienne une idole devant laquelle toutes les vertus des autres nations s'effacent et qui commande à chacun de combattre le voisin et d'augmenter sa propre puissance aux dépens de celui-ci.

La guerre actuelle a montré aux Français et à leurs alliés tous les abîmes ouverts par l'exagération du nationalisme allemand ; il faut retenir cette leçon, mais il faut bien se pénétrer de cette vérité, qu'il ne s'agit aucunement d'un phénomène inhérent *exclusivement* au peuple allemand, mais d'un phénomène général, créé chez tous les peuples, d'une manière plus ou moins accentuée, par des forces psychiques communes. Il est assez difficile de saisir les côtés laids de ces exagérations, tant qu'on ne regarde que soi-même. Mais en observant les vices du voisin, l'homme juste et réfléchi apprend à se défendre contre des tentations semblables.

Il faut que l'école développe dans les jeunes cerveaux ces énergies de justice, il faut qu'elle combatte les instincts d'orgueil individuel et na-

tional, qu'elle développe la vieille vertu chrétienne de l'humilité et de la modestie.

Il faut d'un autre côté qu'elle exalte la valeur de la dignité humaine, la valeur de chaque vie humaine, qu'il faut vouer aux grandes causes, mais point sacrifier en hécatombes pour une ambition impérialiste ou l'assouvissement d'une idée de vengeance.

Il y aurait des chapitres fort instructifs à écrire pour les manuels de morale et d'instruction civique, pour développer et exposer ces grands devoirs humains. Et il faudrait surtout que les instituteurs de tous les pays réfléchissent d'une manière serrée sur les grands enseignements de l'époque actuelle, qu'ils se pénétrassent des grandes tâches qui en résultent pour leur propre activité. Montrer à la jeunesse un idéal meilleur que celui du carnage, des devoirs aussi glorieux et plus féconds que la destruction mutuelle, voilà la grande tâche de l'école, voilà le devoir sacré de l'instituteur.

Vers la Paix

par EUGÈNE RAPIN, ancien pasteur,

Président honoraire de la Société vaudoise de la Paix

Est-ce vers la paix que nous allons ? Certainement les nations épuisées, ruinées par la guerre, le désirent, et parmi les non belligérants ce vœu est partagé par tous les hommes qui voient distinctement que les progrès de la civilisation sont indissolublement liés au règne de la paix.

Malheureusement, la réalisation du beau rêve de fraternité universelle qui correspond aux aspirations les plus saines de l'humanité se heurte à des obstacles qui, tout particulièrement à l'heure présente, semblent invincibles. Ce qui d'abord est certain c'est qu'aussi longtemps que la puissance du militarisme prussien n'aura pas été brisée, aussi longtemps que l'Allemagne n'aura pas été mise dans l'impossibilité de nuire, les Nations qui combattent pour la justice, le droit, la liberté, ne désarmeront pas. Mais, à supposer même que ce résultat fût obtenu, l'établissement d'une paix durable n'en présenterait pas moins des difficultés très grandes, sinon insurmontables.

Pour triompher de toutes les résistances il faudrait chez tous les peuples civilisés la volonté ferme, consciente, éclairée de travailler à une refonte complète de la législation qui règle les rapports entre Etats. Aussi longtemps que les relations internationales demeureront ce qu'elles sont, les conflits seront à redouter. Seule la constitution des Nations en Société peut améliorer sensiblement l'état de choses actuel.

La Société des Nations ! Léon Bourgeois en saluait la naissance dès le lendemain de la seconde conférence de La Haye ; généreuse illusion ! l'enfant, malheureusement, n'était pas né viable. Pour organiser la Société des Nations sur la base de l'égalité des droits, un travail préparatoire considérable est à entreprendre ; il faudra vaincre d'innombrables préjugés plusieurs fois séculaires, profondément enracinés surtout dans les classes dirigeantes, former l'esprit public afin que celui-ci dicte ses volontés aux divers gouvernements intéressés à l'établissement d'une paix durable, rédiger un projet de constitution organisant les Etats en société ; alors seulement on pourra intervenir utilement auprès des représentants des puissances réunis en congrès pour discuter des moyens à employer pour mettre fin aux hostilités et assurer le règne de la concorde entre les peuples dont la mission est de s'entraider au lieu de s'entretuer.

Le travail préparatoire est commencé et il n'y a vraiment aucun inconvénient à le poursuivre énergiquement avant que la guerre soit terminée ; bien au contraire, il sera très avantageux qu'à l'heure où se débattent les conditions de la paix la voix des peuples soit prête à se faire entendre. Déjà au Congrès de la Paix de 1910, à Stockholm, M. Emile Arnaud, président de la « Ligue internationale de la Paix et de la Liberté », a présenté un projet de « Code international public » dont voici les principes généraux :

1. Les rapports entre les Nations sont régis par les mêmes principes généraux de droit et de morale que les rapports entre les individus.

2. Nul n'ayant le droit de se faire justice lui-même, aucune Nation ne doit déclarer la guerre à une autre.

3. Tout différend entre Nations qui n'aurait pu être résolu à l'amiable doit être réglé par voie juridique.

4. L'autonomie de toute Nation est inviolable.

5. Il n'existe pas de droit de conquête.

6. Les Nations ont le droit de légitime défense.

7. Les Nations ont le droit inaliénable et imprescriptible de disposer librement d'elles-mêmes.

8. Les Nations sont solidaires les unes des autres.

Le projet de l'honorable notaire de Luzarches ne comprend pas moins de 145 articles ; on peut le proposer à la méditation de tous ceux qui appellent de leurs vœux la solution pacifique des conflits internationaux.

La Paix ! c'est le but auquel tendent également la « Ligue pour la Défense de l'Humanité et pour l'organisation de son Progrès », ainsi que l'« Association suisse pour l'étude des bases d'un traité de paix durable » qui travaille de concert avec l'« Organisation centrale internationale pour l'étude des bases d'un traité de paix durable », dont le siège est à La Haye. En attendant que le Congrès dont cette importante Association a pris l'initiative puisse se réunir, on lira avec fruit les numéros parus de la revue internationale *Les Documents du Progrès*, une intéressante brochure de M. le docteur professeur Nippold et surtout le commentaire du *Programme minimum* publié par l'« Organisation centrale » (Nederlandsche Anti-Oorlog Road). Tous ces documents sont à consulter avant la réunion du Congrès qui siégera à Berne le printemps prochain.

Mais un congrès ne suffit pas pour opérer la conquête, toujours très difficile, de l'opinion publique. Quand des résolutions auront été prises il faudra éclairer les populations ; il appartiendra aux intellectuels de toute nationalité d'agir par la plume et par la parole afin de gagner tous les peuples civilisés à la cause de la Paix. Un grand et imposant mouvement de l'opinion publique en faveur des desiderata formulés par le *Programme minimum* sera indispensable pour assurer le triomphe définitif des idées de justice, de droit, de paix, de liberté.

Et puis, pour garantir la durée de la paix entre les Etats il y aura une œuvre immense à accomplir, je veux dire une réforme radicale de l'éducation morale de la jeunesse. Il importera de faire prévaloir l'idée que l'homme vaut par la fidélité qu'il apporte à la pratique du devoir tel qu'il se dégage des postulats de sa conscience, que la valeur de l'existence ne dépend pas de la richesse que l'on possède, de la popularité dont on jouit, de la rectitude des croyances, mais uniquement de la rectitude de la vie, que toutes les relations entre les hommes doivent être fondées sur la notion de la solidarité humaine. Répéter à satiété que nous devons nous aimer les uns les autres, c'est fort bien, mais il y a mieux à faire que cela ; il faut démontrer par des preuves empruntées à l'histoire, à l'économie politique et sociale, à la biologie, à la physiologie même, d'un mot, à la science, que les Nations sont solidaires les unes des autres et que l'effort en commun vers plus de justice, vers le bien, vers l'idéal, est pour elles une condition essentielle de sécurité, de prospérité, de paix et de bonheur.

Sous ce dernier rapport une belle tâche s'impose aux sociétés de culture morale ; c'est à elles qu'il appartient de développer et populariser des idées que je n'ai pu qu'indiquer très brièvement. Qu'elles se montrent à la hauteur de leur mandat et elles s'acquerront des titres incontestables à la reconnaissance des générations futures. Car, alors, nous pourrions dire sûrement que nous allons « vers la Paix ».

Editeur responsable et imprimeur : Fr. Ruedi.